

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

 CENTRE de GESTION de la fonction publique territoriale	Centre organisateur  CENTRE DE GESTION FINISTÈRE.		 Morbihan
Centre de Gestion des Côtes d'Armor	Centre de Gestion du Finistère	Centre de Gestion d'Ille et Vilaine	Centre de Gestion du Morbihan

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère ouvre et organise, au titre de l'année 2026, pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille et Vilaine et du Morbihan :

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL de 2^{ème} CLASSE Filière animation - Catégorie C

Conditions d'accès :

Ouvert aux adjoints territoriaux d'animation ayant atteint le 4^{ème} échelon **ET** comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Les candidats **doivent être titulaire et en activité à la date de clôture des inscriptions**, soit le 11 décembre 2025.

Ils devront remplir les conditions d'ancienneté susvisées **au plus tard le 31 décembre 2027**.

Seules les périodes de services publics accomplis en qualité de stagiaire et de titulaire sont prises en compte dans le calcul de l'ancienneté.

Nature des épreuves :

Épreuve écrite le jeudi 26 mars 2026	Épreuve orale à partir de juin 2026
<p>À caractère professionnel, portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois.</p> <p>Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.</p> <p>➤ Durée : 1 h 30 ; coefficient 2</p>	<p>Entretien destiné à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées.</p> <p>Cet entretien débute par une présentation par le candidat de son expérience professionnelle sur la base d'un document retracant son parcours professionnel, suivie d'une conversation. Ce document est complété par le candidat au moment de son inscription et remis au jury préalablement à cette épreuve.</p> <p>➤ Durée : 15 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 3</p>

Période et modalités d'inscription :

➔ **RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION** : du 28 octobre au 3 décembre 2025 inclus auprès du CDG29 :

- **par préinscription, jusqu'à 23h59 (heure métropolitaine) dernier délai, sur les sites internet :**

- www.concours-territorial.fr, le portail national des concours et examens professionnels,
- ou sur celui du CDG29, www.cdg29.bzh.

Une borne d'accès internet est disponible au CDG29 pour effectuer la préinscription jusqu'au 3 décembre 2025, 17h00, dernier délai.

Pour l'expédition de dossiers d'inscription, ou en cas de difficultés de connexion, contactez le service concours du CDG29 au 02.98.64.11.30.

La préinscription devra être effectuée sur le dossier original délivré par le CDG29 ou téléchargé sur les sites internet dédiés. Tout dossier d'inscription, qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription (ancienne session ou d'un autre CDG) ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et refusé. De même, les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

➔ **DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION** : jusqu'au 11 décembre 2025 inclus auprès du CDG29 :

- **par voie dématérialisée**, uniquement via l'espace de connexion sécurisée du candidat,
- **par voie postale** (le cachet de la Poste ou d'un autre prestataire faisant foi),
- **à l'accueil** du Centre de Gestion du Finistère, jusqu'à 17 h 00, dernier délai.

La préinscription effectuée par un candidat ne sera considérée comme inscription définitive que lorsque le candidat aura « clôturé » en ligne son inscription depuis son espace sécurisé ou que son dossier papier ait été réceptionné, dans les délais, par le CDG29.

Avant toute préinscription, il est impératif de lire attentivement la brochure de cet examen professionnel consultable sur la plateforme d'inscription.

Le CDG se réserve la possibilité de modifier les dates et lieux communiqués.

Centre de Gestion du Finistère - Service Concours – 7, boulevard du Finistère – CS 44048 - 29337 QUIMPER Cedex
☎ 02 98 64 11 30 - Adresse mail : concours@cdg29.bzh - Site internet : www.cdg29.bzh